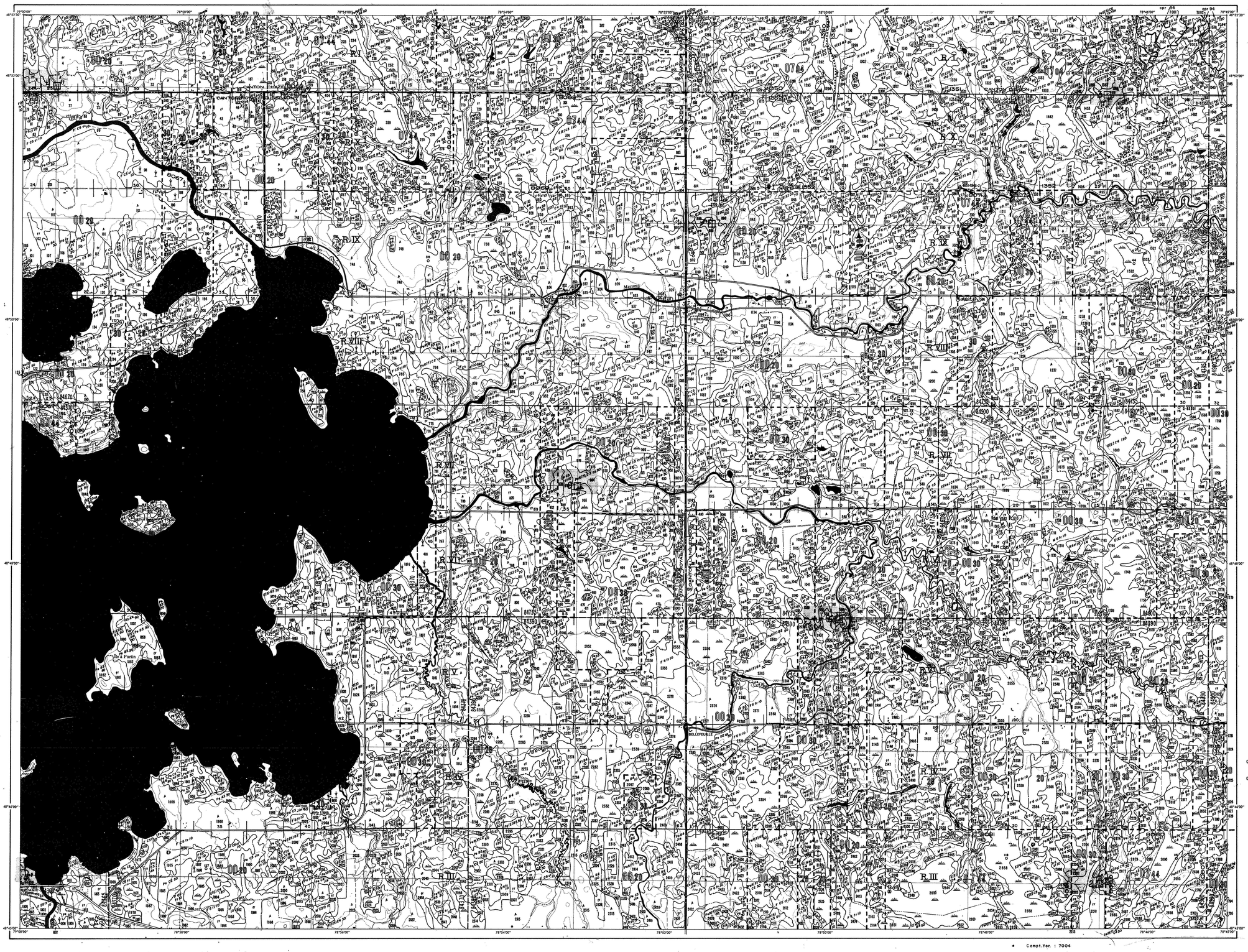

Compt. for. : 7004

A jour : avril 1995

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement, droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue panoramique
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
— basse et moyenne tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, difficile sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux ..... R
— à sapin et/ou épinette blanche ..... R (S)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (Ep)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... R (Pb)
— à pin rouge ..... R (Pr)
— à pin gris ..... R (Pg)
— à mélèze (laricin) ..... R (M)
— à pruche ..... R (Pr)
— à cèdre ..... R (Cd)
— plantation ..... P
Pessière ..... E
— (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la partie résineuse) ..... E (E)
— à thuya (cèdre) ..... E (C)
— à sapin ..... E (S)
— à pruche ..... E (Pr)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... E (Pb)
— à pin rouge ..... E (Pr)
— à pin gris ..... E (Pg)
— à épinette noire et/ou épinette blanche ..... E (Ep)
— à mélèze ..... E (M)
— (plantation d'épinette blanche) ..... E (P E)
— (plantation d'épinette de Norvège) ..... E (P E)
— (plantation de pin sylvestre) ..... E (P P)
— (plantation d'épinette rouge) ..... E (P Er)
Sapinière ..... S
— (le sapin et/ou l'épinette blanche occupent plus de 75% de la partie résineuse) ..... S (S)
— à thuya (cèdre) ..... S (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... S (Ep)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... S (Pb)
— à pin rouge ..... S (Pr)
— à pin gris ..... S (Pg)
— à pruche ..... S (Pr)
— (plantation de sapin baumier) ..... S (B P)
Pinède à pin blanc ..... Pb
— (le pin blanc occupe plus de 75% de la partie résineuse) ..... Pb (Pb)
— — avec thuya (cèdre) ..... Pb (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pb (E)
— — avec pin rouge ..... Pb (Pr)
— — avec pin gris ..... Pb (Pg)
— — avec pruche ..... Pb (Pr)
— — avec sapin et/ou épinette blanche ..... Pb (S)
— (plantation) ..... Pb P
Pinède à pin rouge ..... Pr
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la partie résineuse) ..... Pr (Pr)
— — avec thuya (cèdre) ..... Pr (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pr (E)
— — avec pin blanc ..... Pr (Pb)
— — avec pin gris ..... Pr (Pg)
— — avec pruche ..... Pr (Pr)
— — avec sapin et/ou épinette blanche ..... Pr (S)
— (plantation de pin sylvestre) ..... Pr (P P)
Pinède à pin gris ..... Pg
— (le pin gris occupe plus de 75% de la partie résineuse) ..... Pg (Pg)
— — avec thuya (cèdre) ..... Pg (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pg (Ep)
— — avec mélèze ..... Pg (M)
— — avec pin rouge ..... Pg (Pr)
— — avec pin blanc et/ou pin rouge ..... Pg (Pb)
— — avec pruche ..... Pg (Pr)
— — avec sapin et/ou épinette blanche ..... Pg (S)
— (plantation) ..... Pg P
Pruchaie ..... Pr
— (la pruche occupe plus de 75% de la partie résineuse) ..... Pr (Pr)
— — à thuya (cèdre) ..... Pr (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pr (E)
— — à mélèze ..... Pr (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... Pr (Pb)
— — à pin rouge ..... Pr (Pr)
— — à pin gris ..... Pr (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... Pr (S)
— (plantation) ..... Pr P
Mélèzin ..... M
— (le mélèze occupe plus de 75% de la partie résineuse) ..... M (M)
— à thuya (cèdre) ..... M (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... M (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... M (Pb)
— à pin rouge ..... M (Pr)
— à pin gris ..... M (Pg)
— à sapin et/ou épinette blanche ..... M (S)
— (plantation de mélèze européen) ..... M (E P)
— (plantation de mélèze japonais) ..... M (J P)
— (plantation de mélèze laricin) ..... M (L P)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (Pg)	F1 (Pg)
— — — avec pin blanc	F1 (Pb)	F1 (Pb)
— — — avec pin rouge	F1 (Pr)	F1 (Pr)
— — — avec résineux	F1 (R)	F1 (R)
— — — avec sapin	F1 (S)	F1 (S)
— — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin	BB S	BB S (S)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E (E)
— — — avec pin gris	BB Pg	BB Pg (Pg)
— — — avec pin blanc	BB Pb	BB Pb (Pb)
— — — avec pin rouge	BB Pr	BB Pr (Pr)
— — — avec résineux	BB R	BB R (R)
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin blanc	BJ Pb	BJ Pb (Pb)
— — — avec pin gris	BJ Pg	BJ Pg (Pg)
— — — avec pin rouge	BJ Pr	BJ Pr (Pr)
— — — avec résineux	BJ R	BJ R (R)
Peuplier avec sapin	PE S	PE S (S)
— — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (Pg)
— — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (Pb)
— — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (Pr)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (E)
— — avec résineux	Pe R	Pe R (R)
Cédrière rouge résineuse	C R	C R (R)
Cédrière résineuse	C R	C R (R)
— — à sapin	C R (S)	C R (S)
— — à pin rouge	C R (Pr)	C R (Pr)
Mélanges à feuillus tolérants	M F1	M F1 (F1)
— — sur station humide	M F1	M F1 (F1)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F	F
— d'essences intolérantes	F	F
— d'essences tolérantes	F1	F1
— sur station humide	F1	F1
— (plantation)	F P	F P
Bouleaux à bouleaux blancs	BB	BB
— à bouleaux jaunes	BJ	BJ
Peuplier	PE	PE
Cédrière rouge	C R	C R
Cédrière	C	C
— à bouleaux blancs	C (B)	C (B)
— à bouleaux jaunes	C (BJ)	C (BJ)
— à peupliers	C (Pe)	C (Pe)
— à feuillus d'essences intolérantes	C (F)	C (F)
— à feuillus d'essences tolérantes	C (F1)	C (F1)
Plantation d'érable à sucre	M P	M P
— de bouleau jaune	P BJ	P BJ
— de peuplier	P PE	P PE
— de peuplier hybride	P PH	P PH

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Aulnaie	Au

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	Agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	CP
Coupe partielle en damier	CD
Coupe partielle par bande	CB
Coupe partielle plus épaisse légère	CL
Chablis partiel	CHP
Chablis total	CHT
Brûlé partiel	BRP

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	CT
Brûlé	BR
Chablis total	CH
Épidémie sévère	ES
Pâturage	PA
Plantation	P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-30 ans
30 "	31-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	90-70 (ans)
80-30 "	90-80 "
90-30 "	90-90 "
90-50 "	90-90 "
100-50 "	90-90 "
120-70 "	90-90 "

FORÊT INÉGULIÈRE

Jeune inégalienne: Plus d'dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 90 ans.

Vieux inégalienne: Plus d'dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges plus de 90 ans. Autres peuplements: majorité des tiges ont plus de 90 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	M
Forte	61 à 90 %	F
Extrême	91 et plus	E
Superficie accidentée de pierres > 0.5%		R

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1D C3 c4 S0+ C2 — 0 déforestation; classe de pente; classe d'âge; année de l'origine; origine; classe de densité; classe de hauteur; sous groupe d'essences; groupement d'essences

2 C5 c4 b0 R7 — classes de pente; classe d'âge; origine; classe de hauteur; classe de densité; type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 10m	2 17m	3 13m	4 7m	5 4m	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR BUR. D'ING. FOR. DLR/RS, MC, NEL, RMS.
SIGNATURE: Claude Villeneuve

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 8
Unité de gestion: 85
Unité d'aménagement: 1
Unité de sondage: 1
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 00
Concessionnaire ou autres: 20*
Bassin hydrographique: 40100
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée: 811U
Municipalité: 84900*
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 8071*
Région écologique: 8c1

Municipalité régionale de comté: M.R.C. 890 ABITIBI-OUEST

* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour la identifier et la localiser

Photographie aérienne : 1983
Carte forestière: Année de publication : 1984-85
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/4/84
Déclinaison magnétique : 12° ouest
Équidistance des courbes: 5 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-E-3	32-E-2	32-E-1
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
32-D-14	32-D-15	32-D-16
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
32-D-11	32-D-10	32-D-9

32 D/15 S. O.

2